

Communiqué de presse

Berne, le 19 novembre 2020

Economie alpestre : assemblée générale par écrit

L'assemblée générale de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA), du 6 novembre, a dû être annulée en raison du coronavirus. Toutefois, ses membres ont eu l'occasion de se prononcer sur les objets inscrits à l'ordre du jour par voie écrite. En revanche, le coronavirus n'a pas affecté l'engagement de la SSEA en faveur de l'économie alpestre.

En 2020, la SSEA s'est particulièrement engagée en faveur de la révision de la loi sur la chasse. Malheureusement, elle n'est pas parvenue à démontrer aux votantes et votants quelles étaient les conséquences de son rejet, pour les alpagistes, ainsi que pour les communes de montagnes.

Lors du confinement faisant suite à l'apparition du Covid-19, la SSEA s'est engagée pour que les employés étrangers, y compris leur famille, puissent entrer dans le pays, afin de prévenir les pénuries de personnel.

Grâce à un projet réunissant la SSEA et Swisscom, des solutions ont été développées en faveur des 219 alpages ne disposant pas de réception pour la téléphonie mobile. Ce projet leur permet désormais d'utiliser le nouveau standard téléphonique (téléphonie IP).

Un nouveau membre tessinois au sein du comité

En ce qui concerne les différents objets statutaires, toutes les propositions du comité ont été acceptées par vote écrit. Alessandro Corti représentera désormais le Tessin au sein du comité de la SSEA. Il remplace ainsi Mauro Gendotti, décédé en janvier dernier.

Guide des bonnes pratiques, grands carnivores et optimisation moyens pour la vulgarisation agricole

La deuxième édition du guide des bonnes pratiques pour les exploitations d'estivage a été soumise à l'autorité fédérale compétente (OFAG), durant l'été. La version définitive est attendue soit pour la saison 2021, soit pour 2022. Cela dépend surtout des appréciations de l'OFAG, ainsi que de la date à laquelle ses remarques seront transmises. En outre, la SSEA, en collaboration avec Agridea, a lancé un projet national afin de diffuser des informations spécialisées répondant à des besoins pratiques. La SSEA continuera également de s'occuper de la problématique des loups et de la protection des troupeaux. L'objectif est de trouver des solutions durables pour l'économie alpestre et d'empêcher l'abandon de zones d'estivage, en raison de la présence des grands prédateurs.

Informations complémentaires :

Erich von Siebenthal, Président de la SSEA : 078 856 12 40

Andrea Koch, Gérante : 076 216 11 20

La **Société suisse d'économie alpestre (SSEA)** constitue l'organisation nationale représentant les intérêts de cette activité. La SSEA défend les intérêts de l'économie alpestre, auprès des secteurs agricoles, économiques, ainsi qu'envers les milieux politiques et sociétaux. Elle encourage la mise en réseau, les échanges et le transfert de connaissances, au sein de l'économie alpestre. Un autre point fort est le soutien apporté aux exploitations alpestres, afin d'augmenter la valeur ajoutée des denrées produites dans des conditions uniques. Informations complémentaires: economiealpestre.ch

Abonnez-vous à la newsletter de la SSEA, afin de recevoir des informations sur l'économie alpestre (3-4 fois par an), en vous annonçant sur :
<https://www.alpwirtschaft.ch/medien/newsletter/?lang=fr>

Agenda:

Rencontre internationale de l'économie alpestre (RIEA) - La RIEA a lieu tous les deux ans dans l'un des pays alpins. Elle propose des présentations d'experts régionaux et internationaux de l'économie alpestre, des excursions, ainsi que des programmes récréatifs. Du 30 juin au 2 juillet 2021, la Suisse accueillera, à Viège, environ 300 représentants de l'économie alpestre de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche, de France et d'Italie. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.iat2020.ch.